

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2015**

Délibération
n°2015.07.112.B

**Forum "sport, santé,
environnement" 2015
: conventions
d'occupation précaire
avec la Société
"Maison Lafaye" et la
Société "Les Fouées"**

LE 9 JUILLET DEUX MILLE QUINZE à 16h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Château de Fléac – 4 rue du Château 16730 FLEAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2015**

Secrétaire de séance : Isabelle FOSTAN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANÉAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2015

**DELIBERATION
N° 2015.07.112.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
CULTURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : Madame FOSTAN

**FORUM "SPORT, SANTE, ENVIRONNEMENT" 2015 : CONVENTIONS D'OCCUPATION
PRECAIRE AVEC LA SOCIETE "MAISON LAFAYE" ET LA SOCIETE "LES FOUÉES"**

Dans le cadre de l'organisation de la 7^{ème} édition du Forum « sport, santé, environnement » qui aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 septembre 2015 à l'espace Carat, un espace « restauration » à destination des exposants et des visiteurs va être mis en place pendant toute la durée de la manifestation soit le samedi de 10 h 00 à 22 h 00 et le dimanche de 10 h 00 à 18 h 00.

Un appel à candidatures a été publié sur le site du GrandAngoulême et sur le site du Forum « sport, santé, environnement » dont la date de limite de dépôt des candidatures était fixée au 12 juin dernier.

Suite à cette consultation, le GrandAngoulême a retenu deux candidats dont les prestations sont complémentaires, la société « Maison Lafaye » à Soyaux et la société « Les Fouées » à Mérignac, avec lesquels sera signée une convention d'occupation précaire prévoyant les modalités de mise à disposition d'un emplacement intérieur et d'un emplacement sur le parvis de l'espace Carat du vendredi 4 au dimanche 6 septembre 2015.

La redevance d'occupation précaire est fixée à :

- **544 € TTC** pour la société « Maison Lafaye »
- **534 € TTC** pour la société « Les Fouées ».

Je vous propose :

D'APPROUVER les conventions d'occupation précaire avec :

- la société « Maison Lafaye » située ZA de la croix blanche – 16800 SOY AUX moyennant une redevance d'occupation de 544 € TTC.
- la société « Les Fouées » située à Chatouflat – 16200 MERIGNAC moyennant une redevance d'occupation de 534 € TTC.

D'IMPUTER la recette au budget annexe de l'Espace Carat – article 7083.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

15 juillet 2015

Affiché le :

15 juillet 2015